



Nous, enseignants du 1er degré des Pyrénées-Orientales, tenons à exprimer notre mécontentement concernant la formation continue, et notamment l'organisation des animations pédagogiques dans le cadre de chaque circonscription.

Nous regrettons particulièrement l'organisation d'Animations Pédagogiques dites obligatoires qui impose un contenu ne correspondant bien souvent ni à nos attentes ni à nos besoins. Le caractère obligatoire de certaines Animations Pédagogiques, qui n'apparaît dans aucun texte réglementaire, entrave notre engagement dans divers projets fédérateurs.

Si l'application « Magistère » peut être un outil de mutualisation et d'échanges intéressant, elle doit venir en complément, d'une réelle formation efficiente mettant en relation directe les enseignants et leurs collègues "experts" (CPC, PEMF...). Son utilisation obligatoire au détriment des Animations Pédagogiques en présentiel accroît l'isolement des enseignants du 1er degré et s'éloigne de l'objectif d'une meilleure formation, ce que nous dénonçons. L'utilisation qui en est faite contribue parfois à l'infantilisation des collègues.

Nous vous demandons donc, M. le Directeur Académique, de développer la formation continue dans notre département par la mise en place de stages et de repenser le système actuel des animations pédagogiques en revenant sur le caractère obligatoire de certaines d'entre elles dans notre département.

Prénom NOM	Ville	Signature

Pétition à renvoyer à une des organisations syndicales signataires